

# DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2024-2030 :

## POUR UNE COMMUNE INCLUSIVE, MODERNE ET SOLIDAIRE

### Table des matières

|                                                                                            |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1. <b>Citoyen</b> : accessibilité et innovation au cœur de l'action publique .....         | 2 |
| 2. <b>Gouvernance</b> : rationalisation et efficacité au service des citoyens.....         | 2 |
| 3. <b>Jeunesse</b> : donner la parole et soutenir les initiatives .....                    | 4 |
| 4. <b>Petite enfance</b> : garantir des services de qualité pour les tout-petits.....      | 4 |
| 5. <b>Enseignement</b> : pour une éducation moderne et inclusive .....                     | 5 |
| 6. <b>Sport</b> : développer la pratique sportive .....                                    | 5 |
| 7. <b>Transition énergétique</b> : vers une commune responsable et durable .....           | 6 |
| 8. <b>Logement</b> : garantir un habitat décent pour tous.....                             | 6 |
| 9. <b>Qualité de vie</b> : favoriser les espaces de rencontre et de loisirs .....          | 6 |
| 10. <b>Sécurité</b> : prévention et proximité .....                                        | 6 |
| 11. <b>Participation citoyenne</b> : une démocratie locale dynamique .....                 | 7 |
| 12. <b>Égalité des chances</b> : inclusion et accessibilité pour tous.....                 | 7 |
| 13. <b>Jumelage</b> : ouverture et échanges Internationaux .....                           | 7 |
| 14. <b>Événementiel</b> : dynamiser la commune par la culture et la fête.....              | 8 |
| 15. <b>Mobilité et sécurité routière</b> : vers des déplacements fluides et sécurisés..... | 8 |
| 16. <b>Solidarité et lutte contre la précarité</b> : un soutien renforcé.....              | 8 |
| 17. <b>Lecture publique et culture</b> : favoriser l'accès à la connaissance .....         | 9 |
| 18. <b>Soutien aux aînés</b> : vieillir dignement et activement .....                      | 9 |
| 19. <b>Budget</b> : transparence et participation .....                                    | 9 |
| 20. <b>Emploi</b> : soutien de l'emploi local et développer l'économie de proximité .....  | 9 |

La présente Déclaration de Politique Communale de la Commune de Dison exprime la vision et les engagements du Collège et du Conseil communal pour les années à venir. Elle constitue une feuille de route ambitieuse visant à améliorer la qualité de vie des citoyens, à renforcer les services publics et à promouvoir une commune solidaire, inclusive et durable.

Les projets et initiatives décrits dans ce document sont le fruit d'une réflexion approfondie, basée sur les besoins exprimés par les citoyens, les partenaires locaux et les réalités de notre territoire. Ces actions seront traduites concrètement dans le Programme Stratégique Transversal (PST), garantissant une planification claire et une gestion rigoureuse des ressources.

Nous sommes toutefois conscients des défis que nous pourrions rencontrer, tant en raison des contraintes internes à l'administration que des évolutions externes imprévisibles. De ce fait, bien que

notre volonté soit de mener à bien l'ensemble des projets proposés, certains ajustements pourraient s'avérer nécessaires au cours de la mandature.

Notre engagement reste néanmoins total : chaque action sera guidée par les principes de transparence et de responsabilité, dans le but de construire ensemble une commune résiliente et tournée vers l'avenir.

## 1. Citoyen : accessibilité et innovation au cœur de l'action publique

Notre administration s'engage à renforcer la proximité avec les citoyens en modernisant ses services et en les adaptant aux besoins actuels, notamment à travers :

- **Horaires d'ouverture élargis** : une analyse sera accomplie afin de mettre en place des heures d'ouvertures élargies par les services communaux pour s'adapter aux horaires de travail des citoyens. Cette flexibilité vise à réduire le temps d'attente et améliorer l'accès aux services essentiels.
- **Pictogrammes universels** : des supports visuels simples et compréhensibles par tous seront déployés dans les bâtiments publics et sur les supports de communication afin d'améliorer l'accessibilité aux informations administratives ou ayant des difficultés de lecture.
- **Accueil des nouveaux citoyens** : des séances d'information seront organisées et un pack de bienvenue seront mis en place pour les nouveaux habitants. Ces rencontres et ces informations permettront de présenter les services disponibles, les démarches administratives clés et les acteurs locaux.
- **Digitalisation des services** : la commune développera un portail citoyen permettant d'effectuer des démarches administratives (demandes d'actes, paiements, réservations d'infrastructures) en ligne.
- **Panneaux interactifs d'information** : ces équipements, situés dans les zones stratégiques de la commune, offriront des informations en temps réel sur les événements, travaux, et démarches administratives.

## 2. Gouvernance : rationalisation et efficacité au service des citoyens

Pour garantir une administration communale réactive, transparente et proche des citoyens, nous nous engageons à repenser nos structures et à simplifier les processus. Une gouvernance claire et efficace est essentielle pour restaurer la confiance et améliorer les services publics.

### 2.1 Rationalisation des missions

La multiplicité des missions communales et des entités partenaires peut parfois engendrer des doublons, des lenteurs administratives et un manque de lisibilité pour les citoyens. Nous mettrons en œuvre une stratégie globale visant à rationaliser les organisations et clarifier les rôles de chaque acteur.

- **Analyse des structures existantes** : une analyse approfondie des différentes entités para-communales sera menée pour identifier les redondances, les chevauchements de compétences et les axes d'amélioration. Chaque service sera évalué en termes d'efficacité, d'impact et de pertinence.

- **Clarification des missions** : sur la base des résultats de l'analyse, les missions de chaque service seront redéfinies de manière claire et précise. Une répartition optimisée des tâches permettra d'éviter les doublons et de garantir une meilleure coordination entre les services.
- **Création d'un guichet unique** : nous regrouperons les principaux services administratifs au sein d'un guichet numérique unique pour offrir aux citoyens un point d'entrée centralisé pour toutes leurs démarches. Cette mesure facilitera l'accès aux services et réduira les délais de traitement.
- **Stratégie immobilière** : nous élaborerons une stratégie immobilière à long terme qui permettra de déterminer les actions à entreprendre sur l'ensemble des immeubles communaux (vente, achat, rénovation, centralisation des services, ...).
- **Synergies CPAS** : nous renforcerons la coopération avec le CPAS pour mutualiser certains services, notamment dans les domaines techniques, financiers et sociaux. Cette mutualisation permettra de réaliser des économies d'échelle tout en maintenant un haut niveau de service.
- **Structure de gouvernance** : mise en place d'une structure de gouvernance claire avec des rôles et des responsabilités notamment par l'élaboration d'une charte de gouvernance.
- **Bien-être des travailleurs** : la rationalisation des missions communales devra nécessairement faire l'objet d'une analyse en vue d'atteindre un équilibre entre l'intérêt des citoyens et le bien-être des agents communaux.

---

## 2.2 *Simplification pour un service public plus efficace*

La simplification des démarches administratives est un levier essentiel pour améliorer la satisfaction des usagers et l'efficacité des services. Nous veillerons à alléger les procédures et à moderniser les outils pour répondre aux attentes des citoyens.

- **Réduction des démarches administratives** : nous identifierons les formalités les plus complexes et procéderons à leur simplification. Des procédures en ligne seront développées pour permettre aux citoyens d'effectuer leurs démarches depuis chez eux, à toute heure.
- **Formulaires simplifiés et accessibles** : les documents administratifs seront standardisés et simplifiés, avec des formulaires clairs, compréhensibles et disponibles en plusieurs formats (papier et numérique). Des guides explicatifs seront également mis à disposition pour accompagner les citoyens pas à pas.
- **Numérisation des services** : une plateforme numérique intégrée sera déployée pour centraliser les services communaux. Les citoyens pourront y effectuer des demandes, suivre l'avancement de leurs dossiers et accéder à des informations en temps réel.
- **Accompagnement personnalisé** : pour les publics moins à l'aise avec le numérique, des espaces d'accueil et d'accompagnement seront créés au sein de l'administration. Des agents spécialement formés guideront les usagers dans leurs démarches et les aideront à utiliser les outils numériques.
- **Formation continue du personnel** : les agents communaux bénéficieront de formations régulières pour s'adapter aux nouveaux outils et aux évolutions des procédures. Cette montée en compétences garantira un service de qualité, orienté vers la satisfaction des usagers.
- **Communication proactive** : une meilleure communication sur les informations communales, les services disponibles et les démarches à suivre sera mise en place. La communication doit être ouverte et transparente avec l'utilisation des canaux de communication adaptés. Des campagnes d'information régulières, des sessions d'information publique permettront de tenir les citoyens informés des changements.

---

### 3. Jeunesse : donner la parole et soutenir les initiatives

La jeunesse est une priorité essentielle pour garantir l'avenir de notre commune. Nous mettrons en place des actions spécifiques pour les écouter, les accompagner et leur offrir des opportunités d'épanouissement.

- **Espaces dédiés aux jeunes** : nous développerons des espaces ouverts et sécurisés, accessibles à tous les jeunes, pour qu'ils puissent se rencontrer, s'exprimer librement et participer à des activités socio-culturelles. Ces lieux seront pensés avec et pour les jeunes, afin de répondre à leurs besoins.
- **Soutien aux projets jeunesse** : nous encouragerons les initiatives portées par les jeunes, notamment à travers un fonds de soutien dédié. Les projets culturels, sportifs ou éducatifs seront accompagnés par des professionnels et financés selon leur pertinence et leur impact local.
- **Parole aux jeunes** : des conseils de jeunes seront mis en place pour leur permettre de s'exprimer sur les sujets qui les concernent. Ces instances consultatives seront régulièrement associées aux décisions du conseil communal.
- **Aide à l'emploi des jeunes** : nous travaillerons en partenariat avec les entreprises locales pour favoriser l'emploi des jeunes dans la commune. Des stages, des formations et des programmes d'accompagnement seront proposés pour faciliter leur insertion professionnelle.
- **Encadrement des jeunes en difficulté** : un dispositif d'écoute et d'accompagnement sera renforcé pour aider les jeunes en situation de précarité ou confrontés à des difficultés personnelles. Des intervenants spécialisés seront mobilisés pour leur offrir un suivi adapté.

---

### 4. Petite enfance : garantir des services de qualité pour les tout-petits

Le bien-être des tout-petits et l'accompagnement des familles sont des priorités pour notre politique communale. Des infrastructures adaptées et des services diversifiés seront développés.

- **Développement des milieux d'accueil** : nous soutiendrons activement la création et l'extension des crèches, maisons d'enfants et garderies pour répondre aux besoins des familles. Une attention particulière sera portée à la qualité de l'accueil et à la formation du personnel.
- **Soutien aux enfants porteurs de handicap** : des places réservées dans les structures d'accueil seront prévues pour les enfants en situation de handicap. Des éducateurs spécialisés et des équipements adaptés seront déployés pour favoriser leur inclusion.
- **Activités culturelles pour les tout-petits** : des ateliers d'éveil culturel, musical et artistique seront organisés dans les bibliothèques et centres culturels. Ces activités permettront de stimuler la créativité des enfants dès leur plus jeune âge.
- **Soutien parental** : des séances d'information et de soutien aux jeunes parents seront proposées, abordant des thématiques variées comme la parentalité positive, la nutrition ou encore le sommeil de l'enfant.
- **Services de proximité** : nous développerons des relais d'assistantes maternelles pour offrir un accompagnement personnalisé aux familles et faciliter la recherche de solutions de garde adaptées.
- **Maintien de la Halte accueil**

## 5. Enseignement : pour une éducation moderne et inclusive

L'éducation est le socle de l'avenir de nos enfants. Nous souhaitons offrir un cadre d'apprentissage optimal, à la fois moderne, inclusif et tourné vers les nouvelles compétences.

- **Fréquentation dès trois ans** : une campagne de sensibilisation sera lancée pour encourager une fréquentation régulière de l'école dès l'âge de trois ans. Cette mesure vise à favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge et à réduire les inégalités éducatives.
- **Pérennisation des visites pédagogiques** : nous garantirons la continuité des sorties scolaires enrichissantes, telles que les visites culturelles et les excursions éducatives, qui permettent aux élèves de découvrir leur environnement et d'élargir leurs horizons.
- **Cours en immersion linguistique** : en partenariat avec les écoles, nous encouragerons le développement de classes d'immersion en langues étrangères, notamment en néerlandais et en anglais. Des aides seront proposées aux écoles pour financer les formations des enseignants.
- **Développement des cours de musique** : les arts et la culture seront renforcés dans les programmes scolaires avec l'introduction de cours de musique en partenariat avec les académies locales. Les élèves auront accès à des instruments et des ateliers pratiques.
- **Numérique dans l'éducation** : nous poursuivrons le développement des outils numériques tout en veillant à limiter le temps d'écran des enfants. Des tablettes, tableaux interactifs et plateformes d'apprentissage en ligne seront déployés dans les écoles, avec un encadrement adapté pour garantir un usage responsable.
- **Rénovation des bâtiments scolaires** : un plan de rénovation sera mis en oeuvre pour moderniser les infrastructures scolaires. Les salles de classe seront repensées pour offrir un cadre d'apprentissage lumineux, spacieux et ergonomique, incluant des espaces extérieurs aménagés pour les activités ludiques et sportives.

---

## 6. Sport : développer la pratique sportive

Le sport est essentiel pour la santé physique et mentale. Il est également un vecteur d'inclusion sociale, en rassemblant des individus de tous horizons autour de valeurs communes telles que l'effort, le respect et la solidarité :

- **Rénovation des infrastructures** : la modernisation des infrastructures sportives sera une priorité, avec la rénovation et le développement des bâtiments existants afin de répondre aux besoins actuels et futurs.
- **Promotion du sport dans les écoles** : pour encourager l'activité physique dès le plus jeune âge, des partenariats seront établis afin de proposer des activités extrascolaires adaptées dans les établissements scolaires.
- **Création de parcours santé** : de nouveaux parcours santé seront aménagés, accompagnés d'un renforcement des itinéraires de marche balisés.
- **Développement des parcours de trail et de VTT** : des circuits de trail et de VTT seront élaborés, avec une attention particulière portée à la création de connexions intercommunales via le réseau point-nœud, ainsi qu'à l'organisation de joggings inter-écoles pour renforcer la convivialité.
- **Organisation d'une journée sportive** : un événement rassemblant l'ensemble des clubs sportifs de la commune sera instauré pour encourager les échanges, la cohésion et la dynamisation de la vie locale.

---

## 7. Transition énergétique : vers une commune responsable et durable

Pour répondre aux défis environnementaux et réduire les coûts énergétiques des citoyens et de

**Achats groupés d'énergie** : en collaboration avec des partenaires locaux, la commune organisera des achats groupés de gaz et d'électricité pour permettre aux citoyens d'accéder à des tarifs préférentiels.

- **Accompagnement personnalisé** : un service spécifique guidera les habitants dans leurs démarches pour bénéficier des primes énergétiques et des aides à la rénovation.

---

## 8. Logement : garantir un habitat décent pour tous

La commune mettra en œuvre une politique proactive en matière de logement pour garantir à chaque citoyen un habitat digne, sûr et de qualité :

- **Lutte contre les logements insalubres** : une équipe dédiée mènera des inspections régulières pour identifier les logements indécents et contraindre les propriétaires à effectuer les travaux nécessaires. Des sanctions seront prévues pour les contrevenants, en collaboration avec les services régionaux.
- **Préférence pour la réhabilitation** : la réhabilitation des bâtiments existants sera privilégiée aux nouvelles constructions, afin de préserver le patrimoine architectural et limiter l'artificialisation des sols.
- **Accompagnement des locataires** : un service d'accompagnement sera mis en place pour aider les citoyens à trouver un logement adapté à leurs besoins, notamment les personnes en situation de précarité et les familles nombreuses.

---

## 9. Qualité de vie : favoriser les espaces de rencontre et de loisirs

Favoriser le bien-être des habitants passe par un aménagement réfléchi des espaces publics :

- **Fêtes de quartier** : ces événements seront soutenus pour renforcer le lien social et l'identité locale.
- **Création et réhabilitation des espaces verts** : des parcs familiaux, des jardins partagés et des aires de jeux seront aménagés pour offrir des lieux de détente à tous.
- **Sport en plein air** : des équipements de street workout, des parcours de santé et des pistes cyclables pour enfants seront installés pour encourager l'activité physique en extérieur.
- **Propreté urbaine** : une campagne de sensibilisation et des actions de nettoyage participatif seront organisées pour lutter contre les dépôts sauvages.

---

## 10. Sécurité : prévention et proximité

La sécurité de tous les citoyens est une priorité :

- **Synergie avec la Zone de police** : une collaboration accrue avec les agents de police sera organisée afin d'assurer une meilleure sécurité et un respect optimal des règlements communaux.
- **Surveillance vidéo** : des caméras seront installées aux endroits stratégiques pour prévenir les actes de délinquance.
- **« Les voisins veillent »** : pérenniser et développer les partenariats locaux de prévention entre les citoyens et la Zone de police

---

## 11. Participation citoyenne : une démocratie locale dynamique

La démocratie participative sera au cœur de nos actions :

- **Réunions de quartier** : des rencontres régulières seront organisées pour recueillir les doléances et suggestions des citoyens.
- **Budget participatif** : une enveloppe budgétaire sera dédiée aux projets proposés et votés par les habitants.
- **Conseils consultatifs** : des groupes de travail thématiques permettront aux citoyens de construire les politiques locales.
- **Accueil des nouveaux citoyens** : des rencontres seront organisées avec les habitants venus s'installer

---

## 12. Égalité des chances : inclusion et accessibilité pour tous

Nous nous engageons à garantir à chaque citoyen les mêmes opportunités, quel que soit son parcours ou sa situation :

- **Autonomie et inclusion** : nous prôtons une approche basée sur l'autonomisation des individus, en les accompagnant dans leurs démarches sans les assister passivement. Des ateliers pratiques et des formations seront organisés pour les guider.
- **Simplification administrative** : des documents et formulaires simplifiés seront élaborés pour faciliter les démarches des personnes vulnérables, notamment celles en situation de handicap ou en difficulté avec le numérique.
- **Information sur le handicap** : une campagne de sensibilisation sera déployée pour informer les citoyens sur les ressources disponibles pour les personnes handicapées et promouvoir une société plus inclusive.
- **Classes inclusives** : en collaboration avec les établissements scolaires, nous favoriserons le développement de classes accueillant des enfants porteurs de handicap, avec des ressources adaptées.
- **Lutte contre le harcèlement** : des actions préventives seront mises en place dans les écoles et les structures sportives pour sensibiliser et intervenir efficacement contre le harcèlement.
- **Culture et sport pour tous** : des programmes de sport adapté (handisport) et des activités culturelles accessibles seront développés pour encourager la participation de tous.

---

## 13. Jumelage : ouverture et échanges Internationaux

Le jumelage constitue une opportunité d'ouverture culturelle et de développement des échanges :

- **Liens éducatifs** : des partenariats entre les écoles locales et des établissements étrangers seront établis pour favoriser les échanges linguistiques et culturels.
- **Jumelage sportif** : des événements sportifs transfrontaliers seront organisés pour renforcer les liens entre les jeunes des différentes communes partenaires.
- **Communication renforcée** : des supports papier et numériques permettront d'informer les citoyens sur les projets de jumelage et les opportunités d'échanges.
- **Jubilairer** : Célébration du 65ième anniversaire de jumelage avec Audincourt en 2026.

---

#### 14. Événementiel : dynamiser la commune par la culture et la fête

Les événements jouent un rôle clé dans la création de liens sociaux :

- **Relance des événements existants** : nous renforcerons les événements traditionnels tout en en créant de nouveaux pour diversifier l'offre culturelle.
- **Concours inter-quartiers** : ces compétitions amicales encourageront la solidarité et l'esprit d'équipe entre les quartiers.
- **Fête des voisins** : nous soutiendrons ces initiatives locales pour favoriser la convivialité et les échanges.
- **Synergies avec les acteurs culturels** : les artistes locaux pourront exposer leurs œuvres dans différents espaces de la commune, renforçant ainsi leur visibilité.
- **Communication digitale** : des panneaux numériques seront installés pour annoncer les événements et faciliter l'accès à l'information culturelle.

---

#### 15. Mobilité et sécurité routière : vers des déplacements fluides et sécurisés

L'amélioration des infrastructures routières et la sécurité des usagers seront au cœur des priorités en concertation avec la cellule mobilité :

- **Information proactive sur les chantiers** : une communication anticipée et régulière sera assurée pour informer les citoyens des travaux en cours et des éventuelles perturbations.
- **Sécurisation des passages piétons** : des dispositifs lumineux et des marquages renforcés seront installés pour améliorer la visibilité et la sécurité des piétons, notamment aux abords des écoles.
- **Plan de mobilité** : outre la poursuite du développement des modes de transport doux, un plan de mobilité du réseau routier primaire et secondaire sera mis en place notamment en veillant à la sécurité des piétons et au respect du Code de la Route par les usagers.

---

#### 16. Solidarité et lutte contre la précarité : un soutien renforcé

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale nécessite des actions concrètes :

- **Taxi social** : un service de transport solidaire à tarif réduit sera mis en place pour les personnes ayant des difficultés de mobilité.
- **Accompagnement administratif et juridique** : des permanences seront organisées pour aider les citoyens à naviguer dans les démarches complexes et à accéder à leurs droits.
- **Fracture numérique** : des ateliers numériques seront proposés pour les seniors et les personnes en difficulté, afin de réduire les inégalités d'accès aux technologies.

- **Épiceries sociales** : des partenariats avec des commerçants locaux permettront de développer des épiceries solidaires offrant des produits à prix réduits pour les plus démunis.

---

#### 17. Lecture publique et culture : favoriser l'accès à la connaissance

L'accès à la culture et à la lecture sera soutenu par des initiatives inclusives :

- **Diversification des offres** : les bibliothèques locales élargiront leurs collections pour inclure des mangas, des e-books et des livres audios, répondant ainsi aux attentes d'un public varié.
- **Boîtes à livres** : le nombre de boîtes à livres dans les espaces publics sera augmenté, facilitant l'accès gratuit à la lecture.
- **Livraison de livres à domicile** : un service de livraison à domicile sera proposé pour les personnes à mobilité réduite ou isolées.

---

#### 18. Soutien aux aînés : vieillir dignement et activement

Les personnes âgées doivent bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins :

- **Transport à moindre coût** : des services de taxi et de mise à disposition de véhicules seront proposés pour faciliter les déplacements des seniors.
- **Maintien à domicile** : en collaboration avec les services existants, des aides à domicile seront renforcées pour permettre aux aînés de rester chez eux dans les meilleures conditions.
- **Espaces de rencontres** : des lieux conviviaux seront aménagés pour favoriser les échanges et lutter contre l'isolement.
- **Activités sportives** : des programmes spécifiques, adaptés aux capacités des seniors, seront développés pour encourager une vie active.

---

#### 19. Budget : transparence et participation

La gestion des finances communales se fera dans un esprit de rigueur et de concertation :

- **Priorisation des dépenses** : une analyse des dépenses et des recettes permettra de recentrer les investissements sur les besoins prioritaires des citoyens.
- **Communication sur l'utilisation des fonds publics** : des rapports annuels accessibles et pédagogiques seront publiés pour informer la population de l'usage des ressources publiques.
- **Budget participatif** : les citoyens seront invités à proposer et voter des projets financés par une partie du budget communal.

---

#### 20. Emploi et commerce : soutien de l'emploi local et développer l'économie de proximité

Soutenir l'emploi local et l'activité économique est un levier essentiel pour le dynamisme communal :

- **Partenariats avec les écoles** : des collaborations avec les établissements de formation professionnelle permettront d'orienter les jeunes vers des métiers porteurs.
- **Aide à l'entrepreneuriat** : des dispositifs d'accompagnement et de financement seront proposés aux jeunes entrepreneurs souhaitant lancer leur activité dans la commune.

- **Propreté urbaine et emploi** : des chantiers d'insertion seront créés pour associer demandeurs d'emploi et maintien de la propreté de la commune.
- **La réinsertion socio-professionnelle** avec la Régie de Quartier Havre Sac sera accentuée
- **Relance de commerces dynamiques et attractifs** : afin de favoriser une économie de proximité et d'encourager l'implantation d'initiatives commerciales novatrices, la commune s'engage à intensifier les appels à projets destinés à promouvoir l'installation de commerces dynamiques, innovants et attractifs. Ces initiatives viseront à répondre aux attentes des habitants tout en renforçant l'attractivité du territoire.
- **Concertation pour une stratégie commerciale durable** : développer une stratégie de développement économique co-construite avec les acteurs du territoire, incluant les commerçants, les indépendants et les professionnels des secteurs concernés. Cette démarche participative permettra d'identifier les besoins réels, de renforcer les synergies locales et de définir des orientations stratégiques adaptées aux défis actuels, notamment en termes de digitalisation, durabilité et revitalisation des centres urbains.
- **Promotion et soutien à l'artisanat local** : Reconnaisant le rôle essentiel de l'artisanat dans l'économie locale et le tissu social, la commune mettra en place des actions concrètes pour soutenir ce secteur. Cela inclut l'organisation de marchés dédiés, la valorisation des savoir-faire locaux et l'accès facilité à des espaces de travail partagés ou à des outils de promotion.